

MINI MAG

LANNION LANNUON

HORS SÉRIE D'INFORMATION
DE LA VILLE DE LANNION N°03

► **P03**
Brèves d'info

► **P04-05**
Le confinement au
foyer Paul Hernot

► **P06-07**
La continuité
démocratique



MINI MAG
LANNION - LANNUON
HORS SERIE D'INFORMATION
DE LA VILLE DE LANNION
AVRIL 2020 N° 03

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
PAUL LE BIHAN

RÉDACTRICE EN CHEF
MARIANNE LE FUSTEC
02 96 46 64 49
marianne.lefustec@lannion.bzh

DIRECTRICE
DE LA COMMUNICATION
ALICE DANIOU
alice.daniou@lannion.bzh

CONCEPTION GRAPHIQUE
KEVIN NAVIZET
kevin.navizet@lannion.bzh

Edito

Pennad-stur



Après un mois et demi de confinement, nous nous approchons doucement d'une sortie. Peu à peu, les commerces, les écoles vont rouvrir. Nos Ehpad aussi, où nos aînés sont confinés depuis plusieurs semaines sans avoir la possibilité de rencontrer leurs proches. Pour le moral des résidents comme des familles, au Foyer Paul Hernot, les visites (très encadrées), ont déjà repris. À Sainte-Anne, où la situation a été plus difficile, les conditions des visites se mettent aussi en place. Parce que la vie dans nos Ehpad a continué malgré les mesures sanitaires, nous vous proposons dans ce troisième numéro du Mini-Mag quelques témoignages venus du foyer Paul Hernot.

Il y est aussi question de continuité démocratique. La crise sanitaire inédite que nous vivons est arrivée en plein calendrier électoral. Les élections municipales n'ont pas pu être menées à leur terme, et pourtant, les conseils municipaux ont pleinement leur rôle à jouer dans la gestion de la crise. La continuité démocratique doit être assurée, c'est ce que nous nous efforçons de faire à Lannion.

Portez-vous bien,
Paul Le Bihan, maire de Lannion

War-lerc'h ur miz hanter kraouiet er gêr emamp o tostaat ouzh ar fin doustadik. Tamm-ha-tamm e vo addigoret ar staliou, ar skolioù. Hon ziez ar re gozh ivez, lec'h m'eo kognet ar re goshañ diouzhimp meur a sizhunvezh zo hep gallout mont e darempred gant o zud-nes. Abalamour da addegas nerzh e spered an dud-se hag o familhoù e vezer adkrog gant ar bizitadennoù (en ur mod reoliet strizh) er bod Paul Hernot. E Santez-Anna, lec'h m'eo bet startoc'h ar jeu, e vezer o prientiñ ar mod da zegemer ar viziterien. Daoust d'ar reolennoù lakaet a-fet yec'hed n'eo ket paouezet ar vuhez e-barzh hon ziez ar re gozh, se zo kaoz e kinnigomp deoc'h, e teirvet niverenn hon Mini-Mag, lenn un dastumad testenioù deuet eus ar bod Paul Hernot.

Kaoz zo ivez eus derc'hel gant ar vuhez demokratel. E-kreiz mare ar votadegoù eo en em gavet ar blegenn diaes a-fet yec'hed emamp enni, ur blegenn evel n'eus ket bet biskoazh. N'omp ket bet evit mont betek penn gant ar votadeg evit an ti-kêr, ha koulskoude eo pouezus-bras ar c'huzulioù-kêr evit merañ ar blegenn diaes-mañ. Ret eo d'ar vuhez demokratel derc'hel ganti, setu ar pezh a glaskomp ober diouzh hon gwellañ e Lannuon.

Diwallit ho yec'hed,
Paul Le Bihan, maer Lannuon

Brèves d'actualité

CHANTIERS

Certains chantiers menés par la Ville ont repris, à la demande des entreprises : abords du collège (dont l'ouverture sera repoussée à la Toussaint), parking de Beg Léguer, rue de Kervenno, école Morand, Hôtel de Tonquédec... Guillaume Fraleu, préventionniste à la Ville, est nommé référent Covid pour les chantiers. Il s'assure du respect des règles sanitaires.

ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS



Tous les événements organisés par la Ville ou les associations sur le domaine public ou dans les bâtiments publics sont annulés au moins jusqu'à mi-juillet. Les reports sont étudiés mais ne seront pas toujours possibles. Ainsi, n'auront pas lieu cette année le lancement du Quai des Possibles, les Marmouzeries d'été, la Fête de la musique, Sainte-Anne en Scène, la foire aux livres de la médiathèque, les Tardives de juillet, le feu d'artifice.

QUAI DES POSSIBLES

Un aménagement éphémère sera installé sur les quais cet été, mais de moindre envergure que ce qui était initialement prévu pour le Quai des Possibles #3. Aucune date n'est avancée pour l'instant. Toutes les animations qui accompagnent d'habitude cet aménagement ne pourront pas être maintenues, cela dépendra de l'évolution de l'épidémie et des consignes gouvernementales.

AIDE SOCIALE

Les familles bénéficiant de la gratuité de la cantine scolaire et celles en tranche 1 des quotients familiaux bénéficieront d'un chèque alimentaire de 30€ par enfant, de mars à juin inclus. Cette aide, qui concerne 191 enfants pour un montant global de 5 730 €, vient compléter les dispositifs de l'État.

PROPRETÉ URBAINE



Les agents municipaux déplorent la présence de masques et gants usagés jetés sur l'espace public. Après utilisation, les masques et gants doivent être placés dans un sac plastique fermé puis jetés dans la poubelle d'ordures ménagères.

MASQUES

La Ville a commandé des masques en tissu lavables pour impulser le début du déconfinement, LTC prenant une partie de cet achat à sa charge. Les procédures de distribution et de priorités seront définies ultérieurement. A terme, le réseau de distribution classique devrait s'organiser (pharmacies, bureaux de tabas, grande distribution...).



Les visites ont repris au foyer Paul Hernot, parfois même accompagnées de quelques notes de musique !

À l'Ehpad Paul Hernot, confiné

Si à l'Ehpad Sainte-Anne, le personnel, les résidents et leurs familles ont vécu des moments très difficiles, avec le virus qui s'y est introduit dès la mi-mars malgré toutes les mesures sanitaires mises en place dès le début du mois, à l'Ehpad Paul Hernot la situation a été plus sereine.

Le foyer Paul Hernot n'a pas échappé aux règles sanitaires nécessaires pour protéger les résidents du virus. Comme dans les autres structures, le confinement a été instauré dès début mars, et les visites très vite interdites. Pour autant, la vie s'est organisée à l'intérieur : « Depuis les débuts l'ensemble de l'équipe s'est adaptée, toujours avec le sourire sous les masques. Les repas sont servis en chambre, les visites individuelles sont l'occasion d'échanges et d'attentions de la part de toute l'équipe, de la chef de cuisine au personnel administratif, d'entretien ou soignant. Il a fallu imaginer d'autres formes d'animations pour permettre aux résidents de maintenir le lien avec leurs familles (Skype ou Whatsapp ont été une découverte surprenante pour nombre de résidents !). Garder contact avec l'extérieur grâce à la lecture des journaux, la possibilité de sortir se promener seul ou accompagné par le personnel dans les couloirs, dans le hall et sur la terrasse, pour prendre l'air et voir un peu de monde, toujours masqué et avec les consignes de distance et d'hygiène. Les résidents s'adonnent aussi à des jeux individuels, d'adresse ou de mémoire, avec le soutien de la ludothèque. Tout cela nous permet de maintenir la vie sociale dans l'Ehpad », explique Marie-Anne Chodorowski, animatrice.

Aucun résident n'ayant contracté le virus, depuis le 18 avril les visites ont pu reprendre, avec un protocole strict. Ce mardi-là, M. Jézéquel et son amie Suzanne sont installés dans la salle à manger, au rez-de-chaussée, à côté de l'animatrice. Ils sont bien couverts et tous trois masqués. La porte-fenêtre donnant sur la rue est ouverte. Marie et Juliette, la fille et la petite-fille de M. Jézéquel, se tiennent derrière une barrière, à bonne distance. Par la fenêtre, Marie voit son père pour la première fois depuis un mois et demi. Ils échangent des nouvelles autour d'un café. « Il est un peu grognon, mais il va bien ! On a toujours eu des nouvelles, par mail ou par téléphone. Mais ça commençait à devenir difficile pour le moral. Se voir, ça fait du bien à tout le monde ! », dit Marie en souriant. « C'est un soulagement pour les familles comme pour les résidents, commente Marie-Anne, l'animatrice. Le planning des visites se remplit à grande vitesse ! »

Marie et Juliette sont arrivées au bon moment pour la visite : à 15h30 ce jour-là, Noham, 9 ans, est venu jouer quelques airs d'accordéon devant les fenêtres des résidents. Accompagné par sa mère, il était un peu impressionné mais a vite pris ses marques. Les aînés, eux, en ont profité pour sortir prendre l'air au soleil quelques instants. Chaque jour, des musiciens lannionnais lancent leurs notes à l'assaut des fenêtres pour égayer les journées des résidents des foyers Paul Hernot et Sainte-Anne.

TÉMOIGNAGE : ANNA C., RÉSIDENTE DU FOYER PAUL HERNOT, RACONTE

C'est d'abord un choc, et puis il faut s'organiser. On regarde dehors, tout est calme, il y a très peu de monde. Les enfants et petits-enfants sont avertis, ils vivent la même chose que nous.

Je lis beaucoup, je regarde un peu la télévision. Je réfléchis à ce que j'ai fait, à ce que je n'ai pas fait (il y en a !). Jusque là, le ciel a protégé tout l'établissement et le je remercie. Je mets mon masque et sors dans le couloir à la recherche de résidents qui, comme moi, voudraient faire un peu de gymnastique de la

langue. Nous suivons les consignes en respectant largement les distances. C'est curieux comme on cherche des affinités avec les résidents qu'on ne connaissait même pas juste là. Je pense beaucoup à nos soignants, animateurs, tout le personnel de restauration et d'hôtel, qui gardent le sourire et ont toujours un mot gentil pour chacun. Tellement de dévouement, je vous dis merci à tous. Pour moi, ce confinement n'aura pas été complètement négatif, il nous fait prendre conscience qu'on est peu de chose par nous-même en ce monde et qu'il ne faut pas l'oublier !

3 QUESTIONS À CHRISTELLE SÉRADIN, DIRECTRICE DU CCAS DE LANNION

Après des semaines très difficiles, la situation s'est stabilisée à l'Ehpad Sainte-Anne ?

Oui, au total, 12 décès ont été déplorés à l'Ehpad Sainte-Anne. Depuis le 18 avril, la situation s'est stabilisée, même s'il reste des personnes testées positives au COVID-19 mais sans symptômes. Nous avons vécu des moments très éprouvants. Il y a la souffrance des familles n'ayant pas pu accompagner leurs proches, et celle des équipes, qui sont aussi très affectées. Nous ne sommes pas dans un hôpital, ici il y a un attachement de plusieurs années entre le personnel et les résidents.

Le confinement total est-il possible dans un Ehpad ?

Nous avons reçu des consignes très tôt de l'Agence Régionale de Santé, en anticipation du confinement décrété le 16 mars. Tout a été mis en place dans les règles. Mais il faut prendre en compte la réalité du quotidien de nos Ehpad : ces mesures de confinement restent difficiles à appliquer quand nos résidents déambulent d'une chambre à l'autre. À l'intérieur de l'Ehpad confiné, malgré les mesures d'hygiène partout, à la photocopieuse comme dans les chambres, il y a encore une vie sociale. À Sainte-Anne, quand chaque résident a été confiné dans sa propre chambre, les équipes ont permis quelques sorties individuelles, encadrées et accompagnées, des animations ont eu lieu dans les chambres, une page Facebook a été mise en place pour

garder le lien avec les familles, en plus des mails et appels téléphoniques hebdomadaires... Il y a un fragile équilibre à trouver entre le respect des règles sanitaires et la vie sociale indispensable pour le moral et donc la santé de nos aînés.

Aujourd'hui, vous entrevoyez la sortie de cette crise sanitaire ?

Il est encore trop tôt pour penser à l'après. Les visites sont désormais possibles à Hernot, cela se met en place pour Sainte-Anne, où tous les résidents et le personnel ont été dépistés. Il faudra aussi mettre en place une cellule psychologique, tant pour les familles que pour le personnel, très durement éprouvé et épuisé.

« Un fragile équilibre à trouver entre règles sanitaires et vie sociale »

Gym Santé

Afin de permettre aux personnes âgées qui souhaitent maintenir une activité physique, le CCAS de Lannion en partenariat avec Jérémie Lecarpentier, masseur kinésithérapeute, vous propose de recevoir à domicile une fiche d'exercices et d'entretien musculaire et articulaire. Pour la recevoir à domicile, il suffit d'appeler le CCAS de Lannion au 02 96 46 13 22.

En temps de crise, la vie démocratique se poursuit



Au premier tour des élections municipales, la crise sanitaire était à nos portes. Le second tour n'a pas pu se tenir, et dans les villes comme Lannion, où le conseil municipal a été élu au premier tour, les nouveaux élus n'ont pas encore pu prendre leurs fonctions. Et pourtant, la vie démocratique doit se poursuivre, d'autant plus qu'en temps de crise sanitaire, des décisions sont à prendre chaque jour.

4 QUESTIONS À PAUL LE BIHAN, MAIRE DE LANNION

Quel est le rôle du Maire dans une crise comme celle d'aujourd'hui ?

Le premier rôle du Maire, c'est d'assurer la continuité des services publics. Il faut donc appliquer localement et organiser à Lannion les nouvelles réglementations mises en place par le gouvernement : fermer les écoles, mettre en place le télétravail, annuler les événements... Le Maire a aussi un rôle important de soutien auprès de ses équipes : je me suis par exemple déplacé à plusieurs reprises dans nos Ehpad pour rencontrer le personnel, être à l'écoute, rassurer.

Comment vivez-vous cette période inédite ?

C'est une période très stressante, avec beaucoup d'inquiétude, notamment à l'égard des résidents de nos Ehpad et du personnel mobilisé sur le terrain. C'est aussi une période de travail intense : je ne travaille pas sur des dossiers comme en temps normal, mais je n'ai jamais été autant en contact avec le sous-préfet, l'Agence Régionale de Santé, l'hôpital... Il y a des décisions souvent lourdes de conséquences à prendre : fermer le marché, maintenir l'ouverture des Halles, rouvrir le marché du dimanche... Des questions auxquelles il faut répondre rapidement. Et quelle que soit la décision prise, on sait qu'il y aura autant de mécontents que de soutiens.

Concrètement, comment s'exerce la continuité démocratique à Lannion ?

De façon réglementaire, c'est l'ancienne municipalité qui poursuit son mandat au-delà de la date prévue au calendrier électoral. Régulièrement, nous nous retrouvons en visioconférence, avec des adjoints actuels et de futurs adjoints, pour faire le point sur l'évolution de la situation et prendre les décisions qui s'imposent. Par exemple, il a fallu discuter de la réouverture du marché du dimanche, des modalités à mettre en place, etc. Nous avons aussi des réunions régulières avec le directeur des services et la directrice de cabinet, de visu cette fois, en respectant les consignes sanitaires.

Les nouveaux élus sont-ils impliqués dans cette crise ?

Oui, les nouveaux élus sont prêts et ont l'envie de s'investir, de démarrer leur mandat. Nous leur devons aussi de l'information en toute transparence. Nous faisons en sorte de les impliquer, c'est important. Un point hebdomadaire de la situation est envoyé à chaque élu actuel et futur. Les appels auprès des personnes de plus de 80 ans ont été effectués par des membres des conseils municipaux du mandat échu et du prochain mandat. Je contacte aussi régulièrement les têtes de liste de la nouvelle opposition pour les informer de notre travail, à chacun ensuite de faire redescendre l'information auprès de ses colistiers.

PRÉPARER LA SORTIE DU CONFINEMENT : « ON S'Y ATTELLE »



Les espaces verts de la Ville ont besoin d'un entretien régulier, les équipes se préparent à retourner sur le terrain.

Le 13 avril dernier, Emmanuel Macron a laissé entendre que les collectivités devaient aussi s'atteler à préparer la sortie du confinement, avec la date du 11 mai annoncée. Concrètement, c'est un exercice qui reste très difficile, avec énormément d'inconnues. « Pour l'instant, nous ne pouvons que nous projeter sur l'annulation ou le report des événements programmés. Nous attendons les précisions du premier ministre sur la progressivité du déconfinement », commente Paul Le Bihan.

Se pose aussi la question de l'organisation des services de la Ville : qu'est-ce qu'on peut relancer avant le 11 mai ? Qu'est-ce qui reprendra à partir du 11 mai ? Poursuite du télétravail ? « Toujours en lien avec cette « progressivité » annoncée, il nous faut déterminer les missions prioritaires, poser de nouvelles règles. Cela ne pourra se faire qu'avec des directives claires du gouvernement, que nous attendons encore », conclut le maire.

UN CONSEIL MUNICIPAL EN VISIOCONFÉRENCE ?



Depuis les élections municipales du 15 mars, aucun conseil municipal ne s'est tenu. Le premier aurait dû installer le maire et les nouveaux adjoints dans leurs fonctions. Temps de crise oblige, les décisions sont prises en réunion de municipalité par visioconférence (lire ci-contre). « Toutefois, il sera certainement nécessaire d'organiser un conseil municipal courant mai, avec les élus de l'ancien mandat », prévoit Paul Le Bihan. Le gouvernement autorise la tenue de conseils municipaux simplifiés : quorums réduits, procurations, visioconférence et retransmission en direct.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement
les mains**



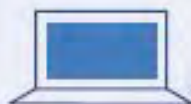
**Tousser ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000

(appel gratuit)